IV - Buttage des boutures et irrigation abondante.

V - Entretient de la mise en terre : Binage, fertilisation, irrigation.

Normes de qualité

Un plant de figuier doit avoir:

- Une hauteur de **50 à 100 cm**
- Une longueur de la racine **20 à 30 cm**
- Une formation de tige en scion

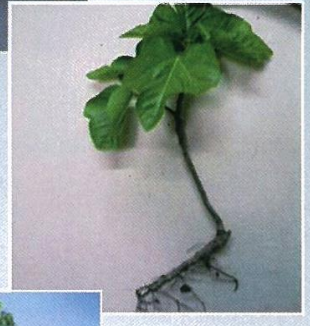

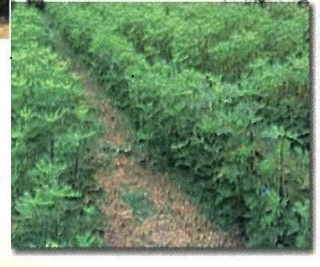

Document tiré en 3000 exemplaires Distribution gratuite DFRV 2014

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation

Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne
I.T.A.F.V

La pépinière de figuier

Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne
Tessala El Merdja Birtouta (w. Alger)
Tél : 023 58 38 60 / 61 / 66
Fax: 023 58 38 64 / 65
Email: itafv.dg@gmail.com
Site Web: www.itafv.dz

La création d'une pépinière du figuier par bouturage nécessite au préalable un certain nombre de choix dont dépendra l'avenir de la figueraie:

- Disponibilité d'un parc à bois (où les variétés sont bien identifiées et saines).
- Récolte et conservation du matériel végétal.
- Période de récolte : dormance (décembre-janvier).

I - Récolte et conservation de la bouture

- Rameau bien aouté, d'une longueur de 15 à 20 cm,
- Mise en paquet de 50 boutures, étiquetage des paquets.

- Confection d'une jauge : Tranchée et disponibilité d'une terre légère

II - Préparation de la parcelle pépinière

- Défoncement : en période sec (juillet Août).
- Apport de la fumure de fond.
- Travaux superficiels du sol : Nivellement de la parcelle, lutte contre les adventices.
- Discage : Octobre
- Hersage : Février

III - Traçage et piquetage

- La période la plus favorable de mise en terre est de février à mars.
- Distance de 80 cm entre les lignes.
- Piquetage : Mise en terre des boutures (15 à 20 cm entre les boutures).

Avant la mise en terre, les boutures subissent le pralinage qui consiste en un trempage du plant dans une bouillie épaisse composée d'un mélange des éléments suivants:

Eau, 2/3 argile, 1/3 bouse de vache

Cette opération permet la cicatrisation des plaies, blessures et les coupes effectuées sur la bouture .